Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212200182-20260723-0517072026-DE

BRÉLIDY
Entre Jaudy et Trieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRELIDY
Séance du 17 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juillet à 18 heures 30, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Marie GAREL, Maire.
Date de la convocation : 9 juillet 2026

Etaient présents : Pierre-Marie GAREL, Pierre PEUCH, Armelle FUSTEC, Edith LE GUEN, Dominique COROYER, Nelly LE LUYER, Damien MALINAS, Nicolas BILLIOU, Vanessa MARTIN, Clément JEZEQUEL, Eléonore BLANC-MAGON de SAINT-ELIER

Membres absents excusés :

Membre absent non excusé :

Effectif légal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 11

Secrétaire de séance : Edith LE GUEN

Délibération n° 5_17/07/2026 – programme de voirie 2026 (Goas Bihan, Kervennou et Kerbars)

Lors du conseil municipal du 29 mai, le conseil municipal avait validé la consultation des entreprises pour les travaux de voirie, routes de Goas Bihan, Kervennou et Kerbars.

Monsieur le Maire a demandé à ING CONCEPT, bureau d'études de LANDIVISIAU de lancer la consultation auprès des entreprises.

Voici le résultat :

DESIGNATION DES TRAVAUX	COLAS	EUROVIA	BIDAULT SPTP	MOYENNE	ESTIMATIF
MONTANT HT	69 277.25	71 530.18	84 178.20	74 995.21	79 000.00
TVA 20%	13 855.45	14 306.04	16 835.64	14 999.14	15 800.00
MONTANT TTC	**83 132.70**	**85 836.21**	**101 013.84**	**89 994.25**	**94 800.00**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

VALIDE l'entreprise COLAS pour effectuer les travaux de voirie 2026 sur le commune

CONFIE ING CONCEPT de Landivisiau pour lancer les démarches pour le marché

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212200182-20260723-0517072026-DE

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Pierre-Marie GAREL



Le secrétaire de Séance,
Edith GUEN

